



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*



*Livret d'accueil*



**CRECHE**

**Les Poussins**





# CRÈCHE

## Les Poussins

# Maison de la petite enfance

Ouverte  
du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h15



54 boulevard Gallieni - 94360 Bry-sur-Marne  
01 49 83 68 56 - [petite-enfance@bry94.fr](mailto:petite-enfance@bry94.fr)





Madame, Monsieur,  
Chers parents,

L'arrivée d'un enfant chamboule l'organisation familiale, et nos équipes sont quotidiennement à vos côtés pour vous accompagner au service de votre équilibre familial et par le bien-être de l'enfant.

Bry-sur-Marne, de par sa politique volontariste en matière de Petite enfance et pour les familles, est la mieux dotée des treize communes de l'Établissement Public territorial Paris-Est Marne&Bois en moyens de garde.

Outre les places en crèche, la Ville collabore étroitement avec des assistantes maternelles au travers, notamment, de la Maison de la Petite enfance afin de développer, entre autres, la sociabilisation de l'enfant.

Parce que chaque famille est différente, leurs besoins de garde le sont également. Aussi, nous favorisons tous les moyens de garde permettant le développement cognitif de l'enfant.

Enfin, de nombreux ateliers thématiques sont proposés par les professionnelles de la Petite enfance. Cette année, ils sont issus de la consultation des parents via un questionnaire en ligne. Ces ateliers sont ouverts aux parents et/ou aux professionnels autour de la Petite enfance. Ils répondent tant aux nouveaux besoins de l'enfant, qu'à des actualisations de techniques (portage, pédagogiques...) liées aux tout-petits.

**Charles ASLANGUL**

Maire de Bry-sur-Marne  
Président délégué du Val-de-Marne  
Vice-président du Territoire



Monsieur le Maire m'a confié la passionnante mission de la Petite enfance. Période clef pour votre enfant, trouver un mode de garde adapté est souvent la condition *sine qua non* du retour

à une activité professionnelle.

Aussi, nous avons à cœur d'augmenter le nombre de berceaux proposé aux familles bryardes, tout en maîtrisant le coût pour la ville. Il est impératif pour nous de maintenir un service de qualité même si le nombre d'assistantes maternelles qui obtiennent l'agrément de la CAF diminue chaque année dans le département.

C'est pourquoi nous accentuons nos partenariats avec les crèches associatives qui complètent l'offre de nos crèches municipales.

Différents agents et élus de la ville ont collaboré pour mettre à votre disposition ce livret qui permettra de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur cette nouvelle période de vie si unique qu'est l'accueil en crèche.

Ainsi, vous l'aurez compris, la Municipalité œuvre pour vous offrir le service le plus adapté possible à vos besoins. Les équipes de la Petite enfance et moi-même restons à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires en complément.

**Olivier ZANINETTI**

Adjoint au Maire

Délégué à la Petite Enfance et Enfance



# L'équipe

**L'équipe qui accueille votre enfant est pluridisciplinaire et est issue de formations différentes :**

- **L'équipe de direction** est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la crèche ; mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants.
- **La référente santé et inclusion** met en place et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que le protocole médical. Elle sensibilise et forme l'ensemble du personnel à la prévention de la santé et au respect des protocoles notamment de sécurité concernant l'enfant. Elle contrôle les prescriptions médicales avant toute administration de médicament.
- **La référente pédagogique** accompagne chaque structure d'accueil dans l'élaboration et la mise en place de projets spécifiques en matière de petite enfance.
- **L'auxiliaire de puériculture et l'aide auxiliaire** sont chargées de l'accueil individualisé de chaque enfant. Elles créent autour de lui un environnement sécurisant, en l'accompagnant tout au long de la journée de manière bienveillante, dans le respect de son rythme, de son identité et de son développement. À travers différentes situations, elles permettent à l'enfant de s'inclure dans un groupe en favorisant son autonomie, ainsi que sa construction psychique et développementale.



- **L'éducatriceur(trice) de jeunes enfants** a pour mission de coordonner le travail d'équipe et d'assurer un accueil de qualité auprès des familles et des enfants. Garant(e) du projet pédagogique, il/elle veille au respect de l'enfant et de son rythme, accompagne et soutient les familles dans leur rôle éducatif, notamment face aux difficultés.
- **Le psychologue** est garante de la prise en compte de la dimension psychique de l'enfant, de sa famille et des professionnelles. Elle se rend disponible auprès des parents qui souhaitent avoir un rendez-vous, afin de les soutenir face à leurs difficultés du quotidien.
- **Le médecin** valide les protocoles médicaux et veille à l'application de mesures préventives d'hygiène générale, en cas de maladies contagieuses ou situations dangereuses pour la santé des enfants.
- **Les secrétaires** sont très souvent les premières interlocutrices physiques et téléphoniques des familles. Elles ont un rôle administratif et un rôle d'accueil auprès des familles.
- **Les agents techniques** sont chargés de la préparation des repas, de l'entretien de la cuisine, des locaux, du linge et de la gestion du stock de produits ménagers. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de la crèche.



# La familiarisation n

## **Votre enfant entre en structure d'accueil et ensemble, nous nous y préparons !**

Afin que la séparation avec votre enfant se déroule le plus sereinement possible, une période de transition est prévue : le parent prendra part à la vie de la crèche en présence de son enfant.

Ce temps reste important et précieux pour élaborer ensemble des liens de confiance nécessaires à la sécurité affective du tout-petit. Il est de 5 jours consécutifs minimum.

À votre arrivée dans la crèche, votre enfant et vous découvrirez un nouvel environnement, de nouvelles personnes, une organisation particulière... Dans ce contexte parfois totalement inconnu et stressant, il est primordial que l'accueil se fasse de manière progressive et bienveillante.

### **Ce temps est nécessaire pour :**

- se familiariser avec cet univers,
- construire de nouveaux repères,
- faire connaissance les uns avec les autres,
- échanger autour de votre enfant,
- créer des liens de confiance et de respect réciproques.

Lors de la familiarisation, les temps d'accueil sont organisés « au jour le jour » avec vous et l'accueillante, en fonction du rythme de votre enfant et de l'organisation de la structure.





# L'accueil <sup>AI</sup>

## **La crèche les Poussins accueille 46 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.**

Elle est composée de 4 espaces de vie adaptés à l'âge et aux besoins des enfants :

Chaque groupe est accompagné par une équipe composée de 2, 3 ou 4 professionnels présents tout au long de la journée.

La structure bénéficie d'un jardin extérieur et de salles de psychomotricité, jeux d'eau et peinture communs à toutes les structures de la Maison de la petite enfance. Ces espaces offrent aux enfants un lieu d'éveil structurant, où ils peuvent s'épanouir au quotidien.

La qualité de la relation parent-professionnel est primordiale pour que s'installe une confiance mutuelle. L'instauration de rituels va donner à l'enfant un sentiment de sécurité. Ainsi, dès l'arrivée des enfants l'adulte a pour habitude de s'asseoir près d'eux.

### **Des temps privilégiés de transmissions organisés le matin et le soir permettront :**

- d'organiser la journée de l'enfant à la crèche et à la maison,
- d'informer la famille des évolutions réalisées par l'enfant à la crèche.

Cette continuité pédagogique contribue à l'épanouissement de l'enfant. L'accueil d'enfants en situation de handicap est possible. Il permettra à l'enfant de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : s'épanouir dans une structure Petite Enfance.



# Les repās

**L'alimentation chez le tout-petit est un point clé dans sa vie et son développement. Manger est particulièrement lié à la notion de plaisir gustatif (découverte des goûts et des textures).**

Le repas est un moment d'échange et de convivialité où chaque professionnel accompagne l'enfant progressivement vers l'autonomie.

Dans la mesure du possible, la diversification alimentaire se fait avec la famille puis à la crèche.

Il est possible d'accueillir un enfant ayant une allergie alimentaire avec un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), après avis du médecin de la crèche et du médecin traitant.

L'allaitement maternel est possible, les équipes sont à l'écoute pour mettre en place la continuité de l'allaitement dans la structure selon le protocole établi.

Pour les biberons, l'enfant sera confortablement installé dans les bras de l'adulte de manière à permettre les échanges par le regard.

Dès qu'il sera en mesure de maîtriser la position assise, il pourra être installé à table sur une chaise adaptée à sa taille qui lui assurera une grande liberté de mouvement. Dans un premier temps, les enfants commencent à manger seuls avec l'adulte, jusqu'à partager la même table avec d'autres enfants.

Les repas sont élaborés en fonction des besoins nutritionnels de l'enfant. Ils sont équilibrés, variés et respectent le *GEMRCN* (sans sucre et sel ajoutés). Vous pouvez consulter les menus à l'entrée de l'établissement.



N'hésitez pas à échanger avec l'équipe sur la diversification alimentaire et les aliments introduits à la maison afin d'assurer, autant que possible, une continuité à la crèche.

Un repas dans son intégralité (entrée, plat, laitage, dessert), est proposé à l'enfant, sur un plateau à compartiments posé devant lui, avec une cuillère et/ou une fourchette (pour les plus grands). Une deuxième cuillère servira à l'adulte pour l'accompagner au mieux et favoriser son autonomie.



Lorsqu'il en fait la demande, l'enfant est accompagné dans l'acquisition de la propreté, en coordination avec les parents.

Il est essentiel de ne pas brusquer les choses, pour que cette dernière se fasse dans de bonnes conditions : l'enfant doit être l'acteur principal de ses décisions.

# Les soins

**La salle de bain, où se situe le coin change, est fonctionnelle afin d'être confortable pour les enfants et pratique pour les professionnels.**

Chaque enfant y est accompagné d'un professionnel avec lequel il se sent en confiance et est informé avec respect et douceur du soin qui va lui être prodigué. Dès qu'il en a la possibilité, l'enfant participe à ses soins. Ainsi, on tiendra compte de ses capacités motrices, qui lui permettront d'être de plus en plus acteur dans ces moments (se changer debout, participer à la toilette, prendre les escaliers pour monter sur le plan de change...). Il est encouragé progressivement à participer à se laver les mains, ou encore à s'habiller et à se déshabiller seul.

C'est pourquoi des échanges fréquents avec les familles permettront d'accompagner parents et enfants dans ce processus fait parfois d'allers-retours, de tentatives, d'enjeux différents à la crèche et à la maison, et de les rassurer si nécessaire.

L'équipe sera attentive et à l'écoute de l'enfant, en lui permettant de prendre son temps et s'assurera qu'il est prêt pour cette acquisition.

Les enfants se lavent les mains systématiquement avant le repas (aux gants pour les plus jeunes, au lavabo pour les plus grands), après une activité ou avoir été aux toilettes... La parole de l'adulte qui verbalise les parties du corps permet à l'enfant d'acquérir une connaissance de son schéma corporel.

# Le sommeil

**Les enfants dorment sur des matelas au sol pour pouvoir se lever et se coucher seuls et ainsi acquérir une certaine autonomie.**

Un temps de repos est proposé à tous les enfants après le repas. Chacun retrouve son lit à la même place. Lorsque l'enfant est réveillé, il a la possibilité de se lever.



Pour dormir, l'enfant doit se sentir en sécurité, c'est pourquoi le sommeil n'est jamais imposé. L'adulte prend soin de respecter le rythme de sommeil et les habitudes de l'enfant ; ce qui va le rassurer et le réconforter. Ainsi, doudou, gigoteuse, tétine... sont autant d'objets qui peuvent aider l'enfant à gérer cette angoisse de la séparation qui peut apparaître au moment du coucher. Les professionnels prennent le temps d'accompagner l'enfant dans l'endormissement, afin de répondre à leurs demandes respectives.

La qualité et le temps de sommeil peuvent être différents entre la maison et la crèche du fait des conditions qui ne sont pas les mêmes, en termes d'activité ou de bruit par exemple, mais aussi du fait des enjeux affectifs de ce moment.

**N'hésitez pas à en parler avec l'équipe.**



# L'éveil

**Les espaces d'accueil sont aménagés de façon à ce que l'enfant se sente en sécurité affective quelque soit son âge.**

Chaque enfant évolue et se développe à son rythme. Chaque étape du développement sensori-moteur se construit de manière autonome. Les acquisitions sont accompagnées et encouragées sous le regard bienveillant des professionnels.

L'enfant découvre ainsi de nouvelles capacités et prend confiance en lui petit à petit.

C'est pourquoi, chaque enfant évolue dans l'espace pieds nus ce qui facilite sa mobilité et son développement psychomoteur.

Les salles de psychomotricité, de peinture et de jeux d'eau offrent des espaces supplémentaires pour explorer davantage et expérimenter les compétences.

Il est également proposé régulièrement aux enfants de sortir dans le jardin où ils y trouveront des structures motrices et différents trotteurs ainsi qu'un potager.

Des ateliers sont proposés aux enfants pour pouvoir expérimenter, découvrir et évoluer. Les notions de plaisir et de découverte sont primordiales et sont privilégiées. Ces ateliers sont orientés vers l'éveil global de l'enfant, le respect de son rythme et de son évolution.

Une place est laissée aux jeux libres, les enfants créent leurs propres jeux en imaginant, en imitant et en manipulant. Ils se créent des situations où ils font l'apprentissage des règles sociales et du vivre-ensemble.

## Le doudou et la tétine

(non obligatoires)

Le doudou et la tétine sont des objets dits «objets transitionnels», c'est-à-dire qu'ils vont permettre aux enfants de mieux vivre les moments de séparations physiques avec le parent. Ils sont toujours à disposition dans la salle. Les enfants s'en saisissent quand ils en ressentent le besoin.

Le doudou rappelle le sentiment de sécurité ressenti en présence de ses parents : il sert de réconfort dans les moments de transition. C'est un objet sensoriel pour l'enfant. Le doudou a une grande importance dans la vie de votre enfant et il peut être aussi un compagnon de jeu.

La tétine répond au besoin de succion de l'enfant, c'est un objet indépendant du doudou. Son usage est évoqué lors de la familiarisation. Si l'enfant est habitué à avoir une tétine à la maison, l'équipe vous sollicitera pour en laisser une à la crèche en cas d'oubli ou de perte. En grandissant, votre enfant manifestera son choix de la prendre ou non. Lors de l'acquisition du langage, nous encourageons l'enfant à la déposer dans des pochettes individuelles à disposition.



## Petits rappels :

Pensez à apporter :

- une tenue de rechange marquée au nom de l'enfant adaptée à sa taille et à la saison
- une tétine qui reste à la crèche
- une gigoteuse
- pendant les fortes chaleurs, pensez à apporter un chapeau/casquette et un tube de crème solaire neuf



La crèche les Poussins ferme du 1<sup>er</sup> au 31 août et une semaine pendant les vacances de décembre.

Une crèche de regroupement accueille les enfants lors de ces fermetures.

La demande est à faire par écrit au service petite enfance et sera étudiée selon les places disponibles. (cf règlement de fonctionnement)

Une journée pédagogique est organisée dans l'année pour permettre à l'équipe de travailler autour du projet.

**En espérant que ce livret vous aidera dans vos premiers pas à la crèche, toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Nous vous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour à la crèche Les Poussins !**



# VILLE DE BRY-SUR-MARNE

*Moult viel que Paris*



**brysurmarne.fr**